

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

Questionnaire aux candidats

L'ADTC, Association pour le Développement des Transports en Commun, voies cyclables et piétonnes dans la région grenobloise, association créée en 1974, souhaite à travers ce questionnaire connaître les priorités et projets des candidats pour l'amélioration des déplacements alternatifs à la voiture individuelle dans votre commune.

Destinataires : candidats sur les communes de la région grenobloise

Mode d'emploi : Ce questionnaire est à renvoyer à l'ADTC avant le 30 mars 2014, sous format électronique à l'adresse **contact@adtc-grenoble.org**

Ce questionnaire est disponible sur notre site web **<http://www.adtc-grenoble.org/>**
Une copie électronique peut être envoyée sur simple demande à **contact@adtc-grenoble.fr**

Une synthèse des réponses sera publiée dans notre bulletin trimestriel n° 140 de juin 2014.

Le bureau de l'ADTC est prêt à vous rencontrer sur vos propositions, dans la limite du temps libre de ses membres bénévoles.

Réponse de la liste « Grenoble, une ville pour tous ».

1. Transports publics

1.1 - Concernant le réseau de transports publics desservant votre commune, quelles sont les avancées récentes sur votre commune ? (notamment pour les communes de l'agglomération grenobloise sur le projet de nouveau réseau TAG 2014) Quels points doivent être revus et améliorés selon vous ?

GUVPT : Les avancées en cours ou à venir courant 2014 sont importantes sur Grenoble avec la ligne E, l'extension de la ligne B et le nouveau réseau de bus Chrono. Toutefois nous estimons qu'il faudra poursuivre et prolonger les efforts pour répondre aux attentes à la fois sociales et environnementales (réduction de la pollution de l'air pour revenir en-dessous des seuils européens et lutte contre le changement climatique).

Nous proposons de revoir complètement la tarification, dans un but à la fois social, d'attractivité et de pédagogie : une tarification sociale, allant jusqu'à la gratuité pour les

faibles revenus et les jeunes. Cela créera un électrochoc et un nouvel élan. Nous visons particulièrement les jeunes de 18 à 25 ans, l'âge de la 1^o voiture, avec souvent une autonomie financière mais des revenus très précaires.

1.2 - A moyen terme, quels sont les aménagements que vous allez demander et mettre en œuvre pour améliorer la desserte de votre commune par les transports en commun (bus/tramway/train) ?

GUVPT : Nous voulons ouvrir une nouvelle ère de développement pour les transports en commun. Poursuivre le développement des transports en commun nécessite l'augmentation des budgets qui leur sont consacrés et l'exigence ferme auprès du Conseil Général du maintien de ses financements. Nous lancerons les études relatives au tram-train dans les 3 vallées autour de Grenoble et le mettrons en place au moins sur un axe. Nous prolongerons la ligne de tram E vers le sud jusqu'au Rondeau et la ligne A vers le nord et le sud. Nous assurerons le bouclage des lignes existantes par une ligne « rocade sud » entre les lignes D et A. Un projet de transport par câble structurant au Nord-Ouest de la Ville sera soutenu, avec des études complètes et transparentes pour déterminer la priorité entre la liaison Fontaine-Vercors et la traversée de la vallée Fontaine-St Martin-le-Vinoux. La modernisation du téléphérique de la Bastille sera étudiée.

Nous améliorerons la fréquence des transports en commun aux heures de pointe et pendant les vacances scolaires. Afin d'améliorer leur vitesse, nous développerons les voies réservées et la priorité aux feux. En concertation avec le personnel, nous élargirons les horaires de circulation. Une meilleure coordination des horaires permettra des gains de temps supplémentaires.

Des parkings-relais gratuits seront développés en périphérie et nous étudierons l'ouverture nocturne des parkings-relais pour développer l'offre de stationnement en direction des résidents et leur permettre de laisser leur voiture au profit de modes moins polluants.

Les parkings dont les contrats de délégation au privé arrivent à échéance en cours de mandat seront repris en gestion publique. La Ville en fera un nouvel outil pour optimiser le stationnement des pendulaires et des résidents.

Nous ferons découvrir aux nouveaux résidents l'offre de déplacement : le kit d'accueil aux nouveaux résidents comprendra 3 mois d'abonnement gratuit aux transports collectifs, à Métrovélo et à l'auto-partage.

Enfin nous n'oublions pas les marchandises et lancerons la rationalisation de la logistique urbaine. L'enjeu sera d'améliorer le dispositif de livraisons urbaines : plateformes aux entrées de l'agglomération puis mise en place de livraisons en ville par de petits véhicules peu polluants.

Nous estimons que la délégation de service public ne permet pas la souplesse suffisante et implique une rémunération des actionnaires privés, préjudiciable aux intérêts des voyageurs et des financeurs publics.

La DSP actuelle prenant fin en décembre 2020, nous étudierons le retour en régie directe.

1.3 - Quels modes de propulsion vous semblent le plus adaptés au parc de véhicules (trolleybus, diesel, hybrides, GNV ...) et dans quelles proportions ?

Nous supprimerons les bus diesel au fur et à mesure du remplacement des véhicules obsolètes, au profit de matériels moins polluants. Nous choisirons la motorisation en fonction de critères environnementaux, techniques et économiques, et non pour faire des opérations de communication. Nous favoriserons le retour des trolleys sur les lignes de bus les plus importantes car la traction électrique est la plus efficace en terme d'accélération et la moins polluante localement.

2. Modes actifs (vélos, piétons)

2.1 - Quels sont les aménagements que vous allez demander et mettre en œuvre pour améliorer la desserte de votre commune (itinéraires cyclables, zones 30, zones de rencontre, pédibus, vélobus, etc.) ?

GUVPT : Nous visons le triplement de la pratique du vélo. Nous compléterons et sécuriserons le réseau cyclable, avec une priorisation vers les points noirs accidentogènes. Des « boulevards à vélos » seront mis en place, notamment sur les trajets Est-Ouest (Presqu'île-campus et Nord-Sud parallèle au cours de la Libération). Les ateliers de réparation et d'entretien seront développés.

Nous développerons un meilleur partage de la voirie et les zones 30 km/h dans tous les quartiers. Les zones de rencontre seront expérimentées. Nous accordons la priorité à l'éducation : les pédibus et vélobus seront développés, tous les enfants devront apprendre à circuler à vélo en ville au cours de leur scolarité.

2.2 - Comment envisagez-vous d'améliorer l'entretien des aménagements cyclables qui est à charge de la commune ?

GUVPT : nous demanderons aux services de traiter en priorité le nettoyage des aménagements cyclables et nous veillerons à un bon entretien par la décentralisation des services au plus près des secteurs.

2.3 - Quelles mesures comptez-vous prendre pour faciliter le stationnement des cycles sur votre commune (domicile, lieux de travail, écoles, commerces, stations de transport public, gare) ?

GUVPT : Le stationnement des vélos sera triplé : arceaux de rues, garages dans les écoles, les gares... Des « ambassadeurs du vélo » aideront les habitants à mettre en place des garages à vélos dans les immeubles dépourvus, en particulier dans le centre ancien.

3. Mesures de sensibilisation

3.1 - Quelles mesures de sensibilisation/information prendrez-vous pour favoriser le report modal vers les transports en commun et les modes actifs des habitants et/ou salariés de votre commune ? Quelles facilités financières et tarifaires pourriez-vous proposer en ce sens ?

GUVPT : Des « ambassadeurs du vélo » viendront rencontrer les habitants pour les accompagner vers la pratique du vélo.

La tarification de l'ensemble des services publics locaux sera revue. La progressivité en fonction des revenus de l'abonnement de la TAG et de Métrovélo sera améliorée et débutera à 0€ pour les jeunes de 18 à 25 ans et les plus précaires. Nous défendrons le maintien d'une zone unique à l'échelle de la Métro.

3.2 - Vous engagez-vous à réaliser/développer/pérenniser des Plans de déplacements d'Administration (PDA) pour les administrations sous votre responsabilité ? Quelles mesures de sensibilisation/information/incitation prendrez-vous pour la mise en place d'autres PDA ou de Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE).

GUVPT : Les déplacements propres faisant partie de nos priorités, nous engagerons une réflexion participative sur les PDA de la Ville et de ses satellites pour les améliorer et surtout lancer un processus d'amélioration continue. Nous inciterons les entreprises à mettre en place des PDE.

La grande concertation que nous lancerons sur le stationnement en ville, et la mise en œuvre des mesures qui seront décidées, devrait participer à l'incitation sur ces PDE.

3.3 - En tant qu'élu quel engagement personnel prenez-vous pour donner l'exemple dans vos déplacements ?

GUVPT : Notre tête de liste, Eric Piolle, effectue déjà sa campagne vélo, ainsi que nombre de ses colistiers. Nous nous engageons à utiliser prioritairement les modes actifs et les transports en commun car nous comptons pour très importante la valeur d'exemple des élus. Les véhicules automobiles attribués aux élus seront remplacés par des véhicules de service et des vélos.